

Référence bibliographique: Jacques-Vincent Delacroix (Éd.): "Discours VIII.", dans: *Le Spectateur françois ou le Nouveau Socrate moderne*, Vol.1\008 (1790), pp. 165-180, édité dans: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Éd.): Les "Spectators" dans le contexte international. Édition numérique, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.4417

NO. 8
DISCOURS VIII.

Sur une adresse singuliere.

UN auteur qui fait de sa maison un bureau de correspondance littéraire, doit recevoir tous les plis qu'on lui envoie pour les faire passer à leur adresse. Je vais donc donner aujourd'hui à mes lecteurs celui que je reçus ces jours passés, tel qu'il m'a été expédié, sans rien ajouter ni diminuer. C'est un entretien aux Champs-Élisées, entre Louis XV et Foulon qui fut pendu en place de Greve ; imprimé, dit-on, à Francfort. J'ignore si l'auteur a choisi ce sujet pour divertir le public, ce n'est pourtant pas trop le tems de rire. J'y ajouterai seulement une courte préface.

On sait que M. de Fontenelle fut le premier, dans nos tems modernes qui fit parler les morts par des dialogues aux Champs-Élisées. Cette maniere d'écrire a plusieurs avantages ; le premier, c'est que tous les personnages qui forment ces dialogues sont égaux ; car il ne sauroit y avoir aucune différence entre des ombres : le second, qu'on y est revenu des préjugés auxquels le monde des vivans est assujetti : le troisieme qu'on y dit la vérité, parce qu'on n'a aucun intérêt de la déguiser.

L'auteur, après avoir donné la description des Champs-Élisées et des ombres modernes qui l'habitent, fait rencontrer Louis XV avec Foulon, son ancien intendant de l'armée de France, qui s'entretiennent ensemble par le dialogue suivant.

LOUIS XV.

Ah ! vous voilà enfin arrivé dans le royaume des morts !

FOULON.

Hélas oui ! m'y voilà, dont je suis bien fâché ; car j'avois encore beaucoup d'affaires à terminer là-haut avant de descendre ici. Par exemple, j'avois planté vingt mille pieds d'arbres dans mes terres dont je ne verrai jamais les feuilles. Mais qui êtes-vous pour vouloir vous entretenir avec moi ? car je veux toujours savoir à qui je parle.

LOUIS XV.

Je suis l'ombre de Louis XV.

FOULON.

Ah, sire ! pardonnez-moi ; je n'ai pas connu votre majesté ; car d'un roi de France à une ombre il y a une distance si immense, qu'on ne sauroit reconnoître le monarque.

LOUIS XV.

N'employez l'épithète ni de sire, ni de majesté, ni de monarque. Aux Champs-Elisées toutes les ombres sont égales. Il y a trente ans que vous auriez dû être ici. Je vois que vous avez le col tout de travers. Je gagerois que vous avez été pendu là-haut.

FOULON.

Vous gageriez bien : je l'ai été aussi, puisque me voici. Nul ne peut éviter son sort. J'ai été étranglé jusqu'à ce que mort s'en est suivie.

LOUIS XV.

On vous a rendu justice, car il faut convenir que vous l'avez bien mérité. Je ne vous eus pas plutôt fait l'intendant de mes armées, que j'appris par mes généraux que vous mangiez les rations des chevaux de ma cavalerie, qui, à cause de cela étoit devenue fort maigre. Maurice de Saxe me disoit autrefois que vous aviez trois millions de bottes de foin dans le ventre. Tant mieux, lui dis-je, cet homme me servira de magasin-général à la campagne prochaine. Vous vous trompez, me dit-il, cet intendant a l'estomac bon, il ne rend jamais rien. Mais enfin, pour qui et pourquoi vous a-t-on pendu ?

FOULON.

Je ne vous le dirai pas. Je sus seulement une minute avant ma mort que j'allois mourir. Tout ce dont je me souviens, c'est qu'en place de Greve, la populace m'ayant saisi au corps, un homme dont la figure étoit la plus horrible que j'aye jamais vu de ma vie, me mettant la main sur le collet, me dit : allons, monseigneur, il faut franchir le pas. Ce n'est pas le tout que d'être frippon, il faut avoir encore de la religion. Recommandez votre ame au ciel : priez le seigneur qu'il vous pardonne vos vieux péchés ; dépêchons-nous : faites, avant de mourir, le signe de la croix : je n'eus pas plutôt dit : *Au nom du père et du fils*, qu'il m'étrangla *au nom du Saint-Esprit*.

LOUIS XV.

Je crois que votre exécution dut attirer beaucoup de monde en place de Greve.

FOULON.

Oui, le fauxbourg Saint-Antoine y assista en corps.

LOUIS XV.

Ce fut sans doute un spectacle pour Paris ?

FOULON.

Bien grand : il n'y avoit pas moins de cinq cents bourreaux pour me pendre : jamais tant de bras ne s'étoient réunis pour étrangler un homme.

LOUIS XV.

Mais qui est-ce qui a instruit votre procès ?

FOULON.

Personne. On a trouvé que les formalités au criminel sont trop longues ; on pend, et ensuite on instruit le procès. Pour éviter les lenteurs ordinaires de la justice, on a réformé les huissiers, les greffiers, les procureurs, les avocats et les rapporteurs.

LOUIS XV.

Il n'y a donc plus de palais à Paris ?

FOULON.

Le palais y est, mais la justice n'y est plus : maintenant elle court les rues : toutes les fois qu'elle trouve un coupable de ce qu'on appelle *lezénation*, elle l'accroche.

LOUIS XV.

Que veut dire cette expression ?

FOULON.

Ma foi, je n'en sais rien : autrefois le mot de nation étoit collectif, à présent il est direct : on dit l'armée de la nation, le gouvernement de la nation, la puissance de la nation, l'autorité de la nation, les ministres de la nation, les richesses de la nation, les biens de la nation, les comédiens de la nation, etc. etc. etc.

LOUIS XV.

Et que reste-t-il donc au roi ?

FOULON.

Vous voulez sans doute que je vous le dise au juste ?

LOUIS XV.

Oui.

FOULON.

Rien.

LOUIS XV.

Il n'y a donc plus de roi en France.

FOULON.

Je vous demande pardon. Il y en a un ; mais il a changé de nom.

LOUIS XV.

Comme l'appelle-t-on donc ?

FOULON.

Le roi des François.

LOUIS XV.

C'est la même chose.

FOULON.

Non pas tout-à-fait ; car il y a une grande différence d'être le maître d'un domaine, ou seulement suzerain de ceux qui l'ont en propriété. Cela s'appelle en termes de droits féodaux : *Séparer la terre du fief*, c'est-à-dire, perdre tout pour n'acquérir rien.

LOUIS XV.

Et qu'a dit mon petit-fils à cela ?

FOULON.

Pas un mot. Depuis la fondation de la monarchie, on n'avoit jamais vu un roi aussi silencieux. Il a perdu le plus grand attribut de sa couronne sans dire une seule parole. Ses ministres, qui auroient voulu qu'il parlât bien fort, parce qu'ils craignoient eux-mêmes de ne pouvoir plus parler, voyant que dans ces grands changemens il ne disoit rien, ont cru qu'il étoit devenu mort.

LOUIS XV.

Je vois ce que c'est. Mon petit-fils est chasseur ; il passe sans doute sa vie à la chasse.

FOULON.

Point du tout : ses bons et fideles sujets l'aiment tant, qu'ils ne voudroient jamais le perdre de vue.

LOUIS XV.

Oh ! je suis maintenant au fait. Louis XVI a pris son parti, il se tranquillise à Versailles.

FOULON.

Oh ! il n'y a plus de Versailles. Le château est vuide : le roi, la reine, le dauphin, monsieur, mesdames, les valets-de-pied, les valets-de-chambre, les pages, les cochers, postillons, les valets d'écurie ; tout est à Paris.

LOUIS XV.

Comment le roi a-t-il pu se résoudre à abandonner un séjour si délicieux ?

FOULON.

Il ne l'a pas abandonné : on l'a prié seulement de déloger. Vingt mille hommes se chargerent de cette priere ; et afin qu'elle fût plus efficace, on mit plusieurs batteries de gros canons à leur tête, pour le supplier très-respectueusement de venir habiter sa capitale. La cérémonie ne fut pas longue : on coupa les têtes à ses gardes-du-corps le matin, et on le conduisit le soir en triomphe à Paris, où chacun s'écria : VIVE LE ROI ! Les cris de ces vive le roi furent si grands, qu'il y eut tout plein de parisiens qui furent enrhumés pendant plus de huit jours, tant ils avoient de la joie de voir leur roi.

LOUIS XV.

Et où l'a-t-on logé ?

FOULON.

Aux Tuileries.

LOUIS XV.

L'horreur ! ce n'est qu'un jardin.

FOULON.

Il est vrai ; mais apparemment que l'on croit qu'il aime la culture des fleurs. On sait que tous les rois qui ont abandonné le soin de l'empire sont devenus fleuristes.

LOUIS XV.

Mais d'où vient que mon petit-fils n'a pas fait mettre à la bastille tous ceux qui s'opposoient à sa volonté, et qui par-là changeoient l'ordre des choses ?

FOULON.

A la bastille ! je vois bien que vous n'avez aucune connoissance des affaires de l'autre monde ; elle a été rasée jusqu'à ses fondemens.

LOUIS XV.

Quoi ! il n'y a plus de bastille en France ? en ce cas là, l'état est perdu : c'étoit ce château qui soutenoit celui de Versailles. Mais qui a osé porter une main sacrilege sur ce monument élevé à la gloire de la France ?

FOULON.

Ce sont encore nosseigneurs du fauxbourg Saint-Antoine. Ces habitans sont admirables ; on les prendroit pour des gentilshommes françois, car ils savent tout sans avoir jamais rien appris. Du premier coup, ils furent bourreaux, et du second, maîtres mâçons. Et quels maîtres, grands dieux ? j'ai parlé à une ombre arrivée depuis peu de l'autre monde, qui avoit assisté à cette démolition, et qui m'a dit qu'avec la même activité, la même ardeur, ils auroient détruit dans un jour la tour de Babel, ou la grande pyramide d'Egypte. Oh ! en fait de démolition, il faut s'en rapporter à la populace de Paris ; on diroit qu'elle est faite pour détruire, jamais pour rétablir. L'histoire fait mention de mille monumens renversés, brûlés, incendiés par elle, et d'aucun de relevé.

LOUIS XV.

Dites-moi, je vous prie, qu'est devenu mon petit bon homme le comte d'Artois ? Il étoit gentil ; il avoit de l'esprit et de la vivacité : on disoit de lui qu'il avoit hérité de tout le génie de la maison de Bourbon ; mais il aimoit un peu trop le jeu et les femmes.

FOULON.

Ces deux vices lui ont passé. Il a pris du goût pour les voyages.

LOUIS XV.

Et d'où lui est venu ce goût-là ? car les enfans de France ne s'expatrient gueres, tous leurs voyages se réduisent de Versailles à l'opéra, et de l'opéra à la comédie ; leurs cochers ne connoissent pas d'autres routes.

FOULON.

Il lui est venu du mauvais air qui s'est formé tout d'un coup à Versailles ; il craignit pour sa santé. Un médecin de la cour, de ses amis ; qui connoissoit la cause de ce mauvais air, lui dit, que le mal pouvoit lui monter jusqu'à la tête. Alors il partit subitement sans attendre une nouvelle consultation, d'autant mieux qu'il avoit lu dans Machiavel, que *dans les affaires politiques, il ne faut toucher les princes qu'à la tête.*

LOUIS XV.

Où est-il allé ?

FOULON.

Faire une visite à son beau-père à Turin.

LOUIS XV.

Mauvais séjour, sur-tout pour lui qui n'a jamais été à la messe les jours ouvrables, ni à vêpres le dimanche, et qui ne s'est jamais couché à dix heures du soir ; car voilà comme mons <sic> de Savoie a monté la cour et la ville. Et Monsieur, qu'est-il devenu ?

FOULON.

Il est devenu habitant du petit Luxembourg.

LOUIS XV.

Il n'a donc point de goût pour les voyages.

FOULON.

Non, d'autant mieux qu'il n'est point sujet au mal de tête, et qu'il a mis la sienne en sûreté, en n'abandonnant point la cour : on peut dire que c'est un rocher royal ; il ne quitteroit pas les avenues du trône, si on lui donnoit deux couronnes.

LOUIS XV.

Mais d'où est venue cette révolution générale ? dites-le moi.

FOULON.

Je vais vous le dire, autant qu'il est possible de le croire.

Lorsque vous sortîtes du monde, les finances, s'il vous en souvient, étoient en mauvais état ; ceux qu'on choisit pour les rétablir après vous, firent ce qu'on a toujours fait en France, ils acheverent de les ruiner : le déficit, c'est-à-dire, l'excédent de la dépense au revenu étoit considérable.

Lorsque tout fut perdu, ou à peu-près, on appella un étranger pour réparer le mal. C'étoit un autre Laws qui, à la vérité, n'étoit pas écossois, mais la France n'y perdit rien, car il étoit genevois ; et on sait assez que ces petits républicains <sic> savent tous Barême par cœur ; mais après Barême, ils ne savent rien. Celui-ci forma une caisse d'escompte, établit des loteries, créa des rentes viagères, emprunte des sommes à gros intérêts, au compte de la couronne, de manière que ces nouvelles levées d'argent ne font qu'augmenter le mal. On eut recours au grand remède. Aux maux désespérés il faut de l'émétique. Il fut résolu d'assembler les états-généraux, comme si ceux-ci avoient des mines à leur disposition, ou la baguette enchanteresse, qui, en frappant la terre, produit de l'or. Louis XVI, par un arrêt, les invita, le premier ministre des finances les souhaita, le parlement les demanda, le conseil d'état les approuva.

LOUIS XV.

Et tout le monde se trompa. Lorsque je montai sur le trône, mon bisayeul m'ayant laissé trois milliards de dettes à payer, on me conseilla d'avoir recours au même spécifique pour rétablir les finances. Je me fis apporter les annales de la monarchie, pour savoir si je devois faire ce qu'on me conseilloit. L'histoire est le miroir du monde politique. Un roi doit toujours la consulter lorsqu'il se sert d'un grand secours, ou qu'il forme un établissement considérable ; et je tronvai <sic> que ces assemblées, depuis la fondation de la monarchie, lui avoient causé plus de maux qu'elles ne lui avoient fait de bien.

Par une fatalité attachée à la nature humaine, les grandes assemblées ne réussissent jamais ; on diroit que les têtes se rétrécissent dans la proportion de leur nombre, et que plus il y a de sages dans une assemblée, et moins il y a de sagesse. Les grands corps s'attachent si souvent aux minuties, que l'essentiel ne va jamais qu'après.

FOULON.

Il faut que cela soit comme vous le dites ; car à peine les derniers états-généraux furent réunis à Versailles, qu'un esprit de vertige attaqua la nation entière. On a dit pour raison que c'est un mal nécessaire.

LOUIS XV.

On a dit mal. Il n'y a aucun vice dans un royaume qui demande un pareil remède.

FOULON.

Mais en supposant la nécessité des états-généraux, qu'auriez-vous fait, si, au lieu d'être au nombre des morts, vous eussiez été encore sur votre trône ?

LOUIS XV.

Je vais vous dire. Avant que la députation générale fût constituée en assemblée nationale ; avant qu'elle fût revêtue de l'autorité suprême, j'eusse appelé ses membres dans la grande galerie de Versailles, à qui j'aurais parlé ainsi. Messieurs, je vous ai appelés auprès de moi pour mettre fin à un mal auquel je me suis persuadé que vous aviez le remède, comme citoyens éclairés, sur-tout comme patriotes amis de l'état.

Je ne vous dissimulerai pas que j'ai longtems été abusé par mes ministres qui m'ont trompé sur la chose publique, et m'ont engagé dans une foule de dépenses onéreuses à la nation. Je ne vous cacherai pas non plus que je m'y suis peut-être trop prêté moi-même en me livrant à une suite d'amusemens trop dispendieux. Les rois ne sont pas des dieux, ce sont des hommes, et peut-être le sont-ils plus que les autres individus, par la facilité qu'ils ont de trouver des moyens pour satisfaire leurs passions.

Mais il n'est plus question, Messieurs, de rappeler le passé ; il s'agit du présent. Les finances sont dans un désordre affreux. Les revenus de l'état ne suffisent pas pour payer les charges ; son déficit est immense. C'est ce même déficit qui m'a engagé à vous rassembler à côté de mon trône : sans ce déficit il n'eût jamais été question d'états-généraux ; comme c'est le premier objet de votre mission, il doit être aussi le premier objet de vos soins : en tout il faut commencer par le commencement.

Le premier fondement de l'empire est l'aisance publique. Les richesses portent avec elles une je ne sais quelle satisfaction qui prévient toutes les difficultés qui naissent dans un état.

Rétablissez les finances, et vous verrez aussi-tôt l'ordre s'établir par-tout : on est bientôt d'accord sur les plus garandes <sic> difficultés quand le numéraire abonde.

S'ils m'eussent désobéi, je les eus renvoyé dans leur province, j'en avois le droit ; car tout roi qui crée peut détruire.